

Vote de crédits pour le 14 Juillet

Le conseil municipal

ouvre un crédit de trente mille francs prévu au B.P. 1952.

pour payer les frais de la fête du 14 Juillet, Ch. XI. Art VIII

Designe M. Dechand A. comme régisseur chargé de payer

les dépenses occasionnées à ce sujet.